



Paris, le 14 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les maires et présidents de communautés de l'Association des maires de France (AMF) s'engagent pour la réforme de la politique de la ville.

Aujourd'hui, François Lamy, ministre délégué à la Ville et Jacques Pélissard, Président de l'Association des maires de France (AMF) ont signé une convention d'engagement, en présence des membres du Bureau de l'AMF, référents en matière de politique de la ville.*

Suite de la concertation nationale «Quartiers, engageons le changement», à laquelle l'Association des maires de France a pleinement participé, cette convention rappelle que la politique de la ville est par essence une politique partenariale de proximité.

A quelques heures de l'examen du projet de loi pour la Ville et la cohésion urbaine au Sénat, cette signature est un signal fort de l'engagement des élus dans cette réforme.

Les maires et présidents de communautés de l'Association des maires de France (AMF) et le Ministère délégué à la Ville ont souhaité s'engager selon trois axes stratégiques:

- l'intervention partenariale autour du bloc communal ;
- le recentrage sur les quartiers prioritaires ;
- la mobilisation des politiques de droit commun pour améliorer les services aux publics et la qualité de vie des habitants.

Le cadre des contrats de ville va permettre à la fois de cartographier les besoins des habitants des quartiers en matière de services aux publics et la réalité de l'offre, et de poser les enjeux auxquels les acteurs locaux s'engageront à répondre d'ici la fin du contrat. Les pouvoirs publics vont définir un schéma local de services aux publics ainsi que les moyens de mieux répondre d'ici à 2020 aux besoins et aux attentes des habitants.

30 ans après sa naissance, et face à l'urgence sociale dans certains quartiers de notre pays que la crise a frappé encore plus durement, la politique de la ville doit retrouver toute son ambition originelle : mobilisation volontaire des politiques d'accès au service public, renforcement de l'attention de la puissance publique sur les fractures territoriales, rénovation de sa pratique notamment par l'implication des habitants. C'est l'objectif de cette réforme et de cette convention.

* Annie Guillemot, maire de Bron, Valérie Létard sénatrice, présidente de Valenciennes Métropole, Gilles Leproust maire d'Allonnes, François Pupponi, député-maire de Sarcelles.

Contacts presse :

Juliette Griffond

juliette.griffond@territoires.gouv.fr

tél. : 01 44 49 89 38

Marie-Hélène Galin

marie-helene.galin@amf.asso.fr

tél. : 01 44 18 13 59